

# Pouvoir d'Etat et société civile en Algérie\*

## Quelques réflexions à partir des événements du 5 octobre 1988 en Algérie

Naceur Bourenane\*\*

L'objet de cette note est d'introduire à partir de quelques faits empiriques une réflexion et des interrogations sur le rapport Etat/Société civile dans le cas d'un pays du continent africain, l'Algérie. Le choix de ce pays ne tient pas simplement dans le fait qu'il s'agit d'un pays africain, mais au type de réaction qu'a eu le pouvoir central d'Etat lorsque la révolte d'une partie de la population a gagné en ampleur et est devenue violente. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que ce pays a un Etat dirigé par un pouvoir originellement issu des milieux populaires, ayant eu par le passé une idéologie et une pratique économique et sociale fortement marquées par une orientation populiste. Il s'agit d'un pouvoir né d'une véritable révolution populaire qui s'est traduite par la mort de plus de 10% de la population totale, du déplacement et du regroupement dans des centres sous surveillance militaire du quart de celle-ci.

Face à la contestation par un mouvement social non structuré, s'étendant de proche en proche et embrasant de nombreuses cités, depuis la capitale jusqu'à des petites villes administratives se trouvant à 700 km de la ville d'Alger et après une absence de près de 4 jours, le pouvoir a choisi la voie de la violence physique et morale pour rétablir son autorité.

Il y eut de 300 à plus de 500 morts, un nombre encore plus élevé de blessés et des milliers d'arrestations. Durant ces journées, l'armée et les services de la police<sup>1</sup> ont utilisé des balles explosives contre les manifestants, des enfants, des mineurs et des jeunes à la limite de l'âge

---

\* Ces quelques réflexions sont fournies "à chaud". Elles doivent être considérées comme provisoires. C'est pour cette raison que l'on n'opérera pas une distinction entre les causes lointaines et celles plus immédiates, à l'origine des événements d'Octobre.

1 Situation originale observée en plusieurs endroits de la capitale, les jeunes discutaient "paisiblement" entre deux affrontements avec les soldats et les agents du corps de sécurité. Ceux-ci ont été même pris partiellement en charge au plan alimentaire par la population. Il semblerait que par endroits, les agents de sécurité isolés ont trouvé refuge dans les maisons, face aux réactions violentes des jeunes.

adulte. On a eu recours à la torture à une très large échelle, en utilisant les mêmes procédés que ceux dont a usé par le passé le pouvoir colonial, on a sodomisé, castré, violenté dans leur corps et leur esprit un grand nombre parmi les personnes arrêtées. Tel a été le bilan provisoire tiré d'une semaine de révolte par différentes structures, dont la commission d'enquête de la ligue officielle des droits de l'homme. Aujourd'hui, les premières investigations montrent que ce que l'on qualifie dans les milieux officiels de "dépassements" ont été par trop généralisés et par trop systématiques pour ne pas ressembler à des pratiques institutionnelles et non à des agissements individuels de quelques déréglés mentaux. D'où la question de l'exercice de la violence par les pouvoirs d'Etat.

Ce type de réactions, de la part d'un pouvoir ayant pour lui à la fois la légalité constitutionnelle et se clamant d'une légitimité historique acquise lors de la guerre de libération nationale, nous interpelle aujourd'hui à plus d'un titre. Face à ce type d'implosion sociale qui est rampante et latente dans un grand nombre de nos pays (du fait de l'aggravation des problèmes sociaux, de la marginalisation économique, sociale, politique et culturelle des jeunes, des inégalités économiques croissantes...), quel peut être l'attitude et que peuvent faire les spécialistes en sciences sociales et leurs organisations nationales, sous-régionales et régionales? Quelles attitudes adopter si d'autres Etats développent le même type de réponse? Devrons-nous nous confiner dans la position passive qui a prévalu au sein de l'union professionnelle des sociologues, des économistes et des démographes algériens, en nous contentant de déplorer les événements et de nous incliner à la mémoire des victimes? Devrions-nous au contraire réfléchir dès à présent aux formes les plus efficaces que pourra prendre notre action? Ces questions ne préjugent pas des appartenances ou des convictions politiques des uns et des autres. Elles découlent de quelques principes fondamentaux autour desquels s'est articulé historiquement le mouvement de décolonisation de notre continent, et qui continuent de mobiliser nos populations, toutes couches sociales confondues, à savoir le droit à l'intégrité physique et mentale, le droit à la libre expression et d'organisation, le droit des peuples (et non pas seulement des Etats) à la libre disposition de leur avenir. Ces questions me paraissent d'autant plus fondamentales que les perspectives économiques et sociales ne laissent guère présager d'une amélioration de la situation; bien au contraire, la conjonction des différents facteurs économiques, sociologiques, démographiques et politiques poussent à admettre le scénario pessimiste. Dans ce cas, la montée de la violence et la rupture des consensus sociaux semblent inévitables.

C'est à cette fin et dans cette problématique qu'un retour sur l'"octobre algérien" paraît devoir être médité. Car, il ne s'est pas agi dans le cas algérien de briser un mouvement structuré, conduit par une quelconque

organisation politique, mais de rétablir le pouvoir d'Etat menacé dans son être par une révolte au départ pacifique, de couches désespérées, d'une jeunesse en marginalisation économique, sociale et surtout politique rapide. La violence avec laquelle le pouvoir a fait usage des forces de police et de l'armée, après avoir totalement disparu de la scène publique durant plusieurs journées, laissant la rue aux jeunes, mérite d'être analysée et méditée, pas seulement pour l'Algérie, mais au niveau des autres pays du continent. De ce point de vue, la célérité avec laquelle les autres Etats africains et arabes (ainsi que de nombreux Etats, notamment des puissances occidentales) ont manifesté leur appui au pouvoir d'Etat rend compte de la portée réelle de ces événements, à l'échelle des pays voisins, voire sur une grande partie du continent.

### ***Le contexte général***

Les événements d'octobre 1988 sont intervenus dans un contexte économique, social et politique précis. Celui-ci est marqué par une montée de revendications de toutes sortes, depuis le relèvement des salaires jusqu'à la suspension des responsables de l'exécutif au niveau local; Il est également dominé dans sa phase ultime (à partir de la mi-septembre) par un discours violent du Président de la République. Ce dernier a convoqué une réunion des responsables de l'exécutif de l'Etat et du Parti (19 septembre), au cours de laquelle il a fortement critiqué les conduites jugées indignes des responsables de l'administration (sous entendue Parti et Etat), des opérateurs économiques publics et privés, ainsi que de la population, notamment de la fraction émigrée en Europe. Non seulement celle-ci ne participe pas à l'effort national, mais de plus elle s'inscrit en opposition avec l'effort de développement, en tant qu'acteur négatif, entre autres parce qu'elle est l'instrument de la dévalorisation de la monnaie nationale.

Il ne s'agit pas ici d'entreprendre une analyse globale de la situation économique, sociale et politique de l'Algérie, mais de rappeler quelques caractéristiques, les plus saillantes et les plus significatives au plan de l'évolution sociale et politique récente, celles qui éclaireraient les contours du contexte algérien et qui pourraient servir de trame à la construction d'un système explicatif, et de base à l'élaboration de scénario pour le futur.

### ***L'Algérie: un pays en situation favorable***

Apparemment la situation de l'Algérie apparaît globalement plus favorable que celle qui caractérise la plupart des autres pays africains. Au point de vue économique, tous les indicateurs fondent une telle appréciation, qu'il s'agisse du PNB/habitant, du niveau des réserves internationales brutes, des équilibres financiers extérieurs (bien que négatif, le solde des opérations courantes avec l'extérieur reste limité), ou de sa solvabilité sur les marchés financiers. Au point de vue socio-culturel, le taux d'alphabétisation et le taux de scolarisation sont parmi les plus élevés du continent. Au plan

démographique, le taux de croissance tend à baisser. En même temps on assiste à une redistribution de la population en direction des villes moyennes et à une inversion de la tendance à la régression de la population agricole.

***L'Algérie: un pays en "crise économique"***

Mais quoique globalement en meilleure position relative, l'Algérie connaît de sérieux problèmes économiques. Ceux-ci sont liés à une réduction pour plus de moitié de ses ressources en devises (du fait de l'évolution défavorable du marché des hydrocarbures) et à une volonté de ne pas recourir au principe du rééchelonnement de sa dette extérieure. Ce principe vient d'être réaffirmé à nouveau à l'occasion du congrès du parti du FLN (27/28 novembre 1988).

Ces problèmes sont de trois types. D'une part, assurer le financement des secteurs productifs, industriel et agricole aux besoins incompressibles en matière de produits intermédiaires, d'autre part, répondre à la demande des ménages en biens de consommation durables et non durables, faiblement ou non produits sur place, enfin poursuivre une politique de résorption des déficits accumulés dans le domaine des infrastructures et du BTP. Tous ces problèmes interviennent dans un contexte de croissance des besoins en emploi, en logement, en santé, en alimentation, etc. Ainsi, la population en chômage ne représente pas moins de 20% de la population active, soit 1.200.000 chômeurs (compte non tenu de la population féminine non incluse dans ce calcul). Ceux-ci sont formés surtout d'une population jeune et ayant suivi pour une partie croissante des études secondaires, voire supérieures. Pour la période actuelle, la demande nouvelle en emploi (chômeurs non compris) est estimée à 210.000 postes de travail. Or les créations d'emploi n'ont pas dépassé les 65.000 en 1988 (contre 150.000 en 1985). Selon le plan du nouveau gouvernement, 90.000 nouveaux postes seront créés en 1989. Tous ces chiffres donnent une idée de la première contrainte interne. La deuxième est liée à la pression sur la demande en logement. Celle-ci est très élevée. Le taux d'occupation par pièce est de l'ordre de 2.5 personnes et le déficit en logements est estimé à plus de 220.000/an<sup>2</sup>. Pour maintenir le déficit actuel et le taux d'occupation présent (7.5 personnes/logement), il faudrait créer 137.000 logements/an à partir de 1990.

Or les structures productives paraissent peu performantes et les ressources extérieures se réduisent comme une peau de chagrin. Le déficit moyen annuel<sup>3</sup> a été de l'ordre de 5 milliards de dinars (1\$ US = 6 dinars) en 1987, alors qu'il était de l'ordre de 3 milliards de dinars en 1980 (1\$ US = 5 dinars). Pour faire face à cette dégradation continue, un train de

---

2 On compte en moyenne 1.2 ménage par logement.

3 Il s'agit du solde global des opérations avec l'extérieur.

réformes économiques est engagé<sup>4</sup>. Il s'inscrit dans le sens d'une désétatisation et d'une autonomisation croissante des structures productives. En même temps, sont gelés les investissements nouveaux, réduites les importations destinées à l'approvisionnement des secteurs économiques en biens intermédiaires et comprimées ou différées les importations en biens de consommation, notamment les biens alimentaires. Ces mesures qui s'apparentent fortement à un programme d'ajustement structurel s'accompagnent d'un assouplissement dans l'exercice du monopole sur le commerce extérieur, d'une ouverture en direction du secteur privé national, d'une libération des prix de large consommation, de relèvement des prix de produits largement soutenus jusque-là (alors même que les revenus salariaux demeurent stationnaires) et de la dévaluation du Dinar (de l'ordre de 40%). Dans cette pratique de la gestion économique, un point de vue semble l'emporter, à savoir la priorité aux équilibres financiers extérieurs et à la maîtrise de l'endettement. L'objectif affirmé est de sauvegarder l'indépendance de la décision économique et de ne pas avoir à se soumettre aux injonctions du FMI<sup>5</sup>. La priorité est donnée à la gestion sur le court terme, et le Plan cesse d'avoir le même poids. La question qui se pose est de savoir ce que coûte économiquement et socialement une politique qui n'intègre pas la pratique du rééchelonnement de la dette et qui donne la primauté à son remboursement au détriment de l'intensification de l'investissement productif<sup>6</sup>.

Le résultat est une aggravation continue du chômage et partant des inégalités sociales (compte tenu de la structure socio-démographique de la population)<sup>7</sup>, assortis d'un appauvrissement relatif du plus grand nombre. Le pays fait face aujourd'hui à un chômage en accroissement rapide. Relativement faible il y a quelques années, du fait de la politique d'investissement poursuivie, rien ne permet d'escompter sa stabilisation sur

---

4 Cf. "les Réformes des Structures productives en Algérie, Désengagement de l'Etat ou Désétatisation de l'économie publique" in *Annuaire de l'Afrique du Nord 1988* (à paraître), CRESM Aix-en-Provence (France).

5 Cependant, ce dernier appelle à chaque occasion à la poursuite de cette politique économique et à son nécessaire approfondissement.

6 Dans la gestion de sa dette (à moyen et long terme, c'est-à-dire exclusion faite des prêts sur le court terme) estimée à 18 milliards de \$US, l'Algérie continue de rembourser régulièrement les intérêts (environ 1.5 milliards de \$US) et le principal (environ 3 milliards de \$US). Pour combler le déficit entre les ressources dégagées à partir des exportations (1.5 milliards de \$US) et le remboursement total, l'Etat utilise les nouvelles lignes de crédit non encore entamées et des crédits commerciaux, les ajustements s'effectuant par le truchement des réserves propres.

7 La taille moyenne des ménages n'est pas identique. Elle est plus élevée pour les plus pauvres. Or ce sont ces couches qui fournissent le plus grand nombre de demandeurs d'emplois et qui disposent du capital relations sociales le plus limité pour accéder aux nouveaux postes de travail.

le court et sur le moyen terme. Au même moment, les retards accusés par le secteur de l'habitat (dûs notamment à une réduction drastique des matériaux de construction) viennent aggraver le déficit déjà fort lourd en logements<sup>8</sup>.

Nous nous sommes limités jusqu'ici aux aspects économiques ayant une incidence politique et sociale immédiate, sachant que d'autres pèsent aussi profondément, tels que ceux qui ont trait au domaine de la santé ou encore au maintien en l'état des structures productives existantes devenues en partie obsolètes.

### *La crise institutionnelle*

Au point de vue politique, la principale structure, le parti du FLN, s'est progressivement constituée en une véritable administration obéissant dans son fonctionnement au principe de la discipline et de la hiérarchie bureaucratique. Tant du point de vue des effectifs qui y sont employés que de celui de sa structuration spatiale (plaquée sur le découpage en commune et en wilaya), hiérarchique (à côté du Wali, on retrouve le Commissaire du parti, au même titre que le Commandant du secteur militaire) ou encore de son intervention sur le terrain. Cela apparaît nettement à chaque manifestation publique. Ainsi, on a assisté depuis plus d'une dizaine d'années (mais avec une forte accélération de la tendance sur la période récente) à une sorte d'inversion, par laquelle les cellules à la base sont devenues de simples courroies d'exécution et de transmission, des sortes d'antennes locales du pouvoir, dépendant pour une très large part dans leurs pratiques des "instructions" émanant de l'"appareil central". Les organisations socio-professionnelles ont connu le même type d'évolution. Cette "normalisation" a été menée grâce à la mise en oeuvre d'une disposition du règlement du parti selon laquelle ne peuvent accéder à un poste de responsabilité au niveau des organes élus (qu'il s'agisse des organisations syndicales, professionnelles ou des structures de gestion économiques et administratives locales telles que les communes et les wilayates)<sup>9</sup> que les militants sélectionnés par le Parti. Ainsi, dans ce système il n'y a de place pour aucune forme d'organisation autonome, en dehors des

---

8 En Algérie, non seulement le taux d'occupation par pièces est élevé, mais se posent aussi des problèmes de vétusté et de salubrité d'une part importante du parc existant. Plus de 10% des logements sont insalubres et impropres à l'habitation (caves, gourbis...).

9 L'Algérie est subdivisée en 48 wilayates. A la tête de chaque wilaya se trouve un wali nommé par décret présidentiel. Il fonctionne comme le représentant de l'Etat au niveau local. Il est le chef de l'exécutif. A ses côtés, on trouve un organe aux pouvoirs non négligeables, l'assemblée populaire de la wilaya. Ses membres sont élus sur une liste unique établie par le Parti FLN. Chacune des wilayates comprend plusieurs communes. Celles-ci ont à leur tête une assemblée populaire. Parmi ses membres sont "élus" les personnes constituant l'exécutif de la commune. Dans ce système, le pouvoir de gestion et d'intervention dans les affaires publiques des instances élues diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'échelon local.

associations à caractère humanitaire, sportif ou social. Encore que celles-ci supposent l'agrément préalable (et non automatique) de l'Etat, par l'entremise du ministère de l'intérieur. Il y a lieu de noter qu'à tous les niveaux, le choix des listes des éligibles aux postes de responsabilité, voire celles des élus sont arrêtés après enquêtes (en fait en partie par l'entremise de tractations) des services de sécurité.

La généralisation de ce mode de fonctionnement politique va avoir pour effet l'exclusion et la mise à l'écart d'un grand nombre de syndicalistes et la soumission du militant de base à la hiérarchie. En effet, le choix d'un responsable devient pour partie lié à la nature et au poids de la "structure" qui le "parraine"<sup>10</sup>. Mais cela ne signifie pas pour autant que la soumission est totale. A l'occasion des discussions des dossiers importants, les militants continuent malgré tout à exprimer leurs points de vue. Cependant, leur faible représentativité et la base sociale souvent limitée qui les caractérisent en font des "auxiliaires" d'un intérêt relativement secondaire, et on ne semble guère tenir compte dans la pratique de leurs "injonctions"<sup>11</sup>.

La conséquence de ce mode de fonctionnement est une double marginalisation des structures politiques du parti FLN (et des organes qui dépendent dans leur composition humaine de son intervention, communes, wilaya, assemblée nationale, syndicats, unions professionnelles, etc) vis-à-vis de l'Etat d'une part et de la société d'autre part. Avec l'Etat, le parti perd progressivement toute emprise réelle, tant dans l'orientation de l'action que dans le choix des hommes. En fait, même le choix des élus résulte d'un accord entre les instances des représentants du Pouvoir Central au niveau local dans sa composante civile et militaire. Vis-à-vis de la société civile, il ne sert guère de cadre de luttes, ni d'expression. Tout au plus est-il entre les mains d'une minorité de privilégiés qui l'utilise comme un moyen parmi d'autres pour progresser dans la hiérarchie, pour prétendre à certains postes de responsabilité ou/et accéder à certains biens de consommation peu disponibles, à même d'assurer leurs détenteurs d'une force de négociation ou d'enrichissement rapide (un terrain pour la construction, un logement, un fonds de commerce...).

Ainsi, la société politique "officielle" apparaît en situation de "déconnexion" vis-à-vis de la société civile. Tout se passe comme si l'une n'a guère besoin de l'autre pour fonctionner. Le résultat est un parti et des

---

10 A plusieurs reprises, ce mode de fonctionnement a fait l'objet de dénonciations, notamment dans la presse nationale. Après les événements d'octobre, de nombreuses autorités ont été contestées sur cette base.

11 La presse a publié de nombreuses lettres et les rapports des conférences régionales préparatoires du 6ème congrès du Parti. Ceux-ci font état du fait que les militants ont à plusieurs reprises attiré l'attention des responsables au niveau central sur les "déviations" et les "abus", mais semble-t-il en vain.

structures d'expression et de gestion politique fortement présents au plan médiatique, mais ayant une faible emprise et se trouvant en réalité économiquement, socialement, culturellement et politiquement minorés.

Ainsi, au marasme économique vient s'ajouter l'inexistence d'une société politique susceptible d'amortir ou de canaliser tout mécontentement social, que ce dernier ait pour origine les ménages et les populations ou les gestionnaires du domaine public.

### *La crise de gestion*

Cette carence est accentuée à son tour par un problème lié au mode de gestion sociale de l'économie, au contexte de la prise de décision économique. On a assisté progressivement depuis la fin des années 70 à un blocage de la gestion économique. Celui-ci est lié à l'indécision des gestionnaires, à leur refus de "prendre des risques" et au "besoin de se couvrir", chaque fois qu'il y a eu lieu de faire face à une donnée nouvelle. Ce phénomène tend à se développer depuis 1984/85. En 1979, une véritable chasse aux sorcières est engagée contre les anciens décideurs. Des ministres sont entendus par la Cour des Comptes, d'anciens directeurs généraux d'entreprises sont écroués et attendent souvent de longs mois avant d'être jugés et... libérés faute de preuves suffisantes (mais sans pour autant être publiquement réhabilités), etc.

Si jusqu'en 1978/79 les décisions étaient prises par les chefs d'entreprises ou les ministres sans tenir compte systématiquement de la régularité juridique et institutionnelle (ce qui est en soi une source de gabegie et de gaspillage de ressources), par la suite l'impact (négatif) possible sur la carrière individuelle devient le point cardinal de l'action. Ainsi, après les luttes d'appareil (Plan contre Agriculture, contre Industrie lourde, contre Finances, etc.) comme mode de gestion sociale de l'économie nationale, on assiste à l'émergence et à la généralisation d'un autre mode. Celui-ci se fonde sur les luttes inter-individuelles, chacun en fonction de son "poids" social. Dans ce mouvement, on observe la régression relative des instructions écrites. Les circulaires et les autres formes d'injonction traditionnelles s'accompagnent, voire cèdent la place devant les instructions verbales. Du coup la "survie" dans le système devient une variable dépendante du clientélisme et du népotisme tant décriés par ailleurs. Ces deux pratiques vont constituer le rempart et le garant déterminants à tous les niveaux.

C'est dans ce contexte que l'on va être témoin en Algérie du développement d'une nouvelle forme de "compradorisation" sociale. Celle-ci va affecter toutes les activités sociales et toutes les couches sociales. C'est une sorte de "social-affairisme" qui se généralise, développant encore plus la marginalisation de la société politique et aggravant le hiatus entre les pouvoirs d'Etat et la société ou tout du moins les couches moyennes et

inférieures, les cadres moyens de l'administration, les travailleurs de toutes sortes et les jeunes non occupés par ailleurs.

Dans ce cadre, les rapports de parenté plus que le régionalisme deviennent un référent essentiel. Ainsi, entre deux candidats à un poste, le responsable choisira dans grand nombre de cas, celui qui est susceptible de lui "rapporter", de lui permettre de se maintenir ou de progresser dans la hiérarchie. On devine dès lors l'instabilité qui peut en découler, en cas de changement de responsables, surtout dans un pays où la guerre de libération nationale a permis une grande fluidité sociale, tout un chacun ayant quelque part une "relation", une "introduction" possible auprès de telle ou de telle autre "autorité".

Ces différents aspects évoqués à grands traits rendent compte pour partie du marasme dans lequel se trouve aujourd'hui le pays. Ils aident à mieux approcher la question de l'analyse des causes qui ont conduit au "séisme" d'octobre 1988.

#### *Le marasme socio-culturel*

Il y a lieu d'y ajouter quelques éléments sur le contexte socioculturel. Celui-ci est marqué par l'aggravation des inégalités sociales, par l'émergence d'une véritable classe compradore. Aux effectifs probablement encore limités, celle-ci s'est constituée de véritables fortunes en un temps record et dans bien des cas selon des procédés pour le moins douteux. Du fait de la nature de ses consommations ostentatoires, celle-ci s'est de fait trouvée érigée en modèle, notamment pour une jeunesse largement ouverte aux médias extérieurs<sup>12</sup>. Tout en étant décrié<sup>13</sup> par les jeunes urbains (la population algérienne est pour plus de moitié urbaine), ce modèle de consommation sert de référent (s'habiller au dernier cri occidental, voyager, etc.) pour de larges composantes de cette jeunesse. En fait, il trouve un terrain d'autant plus favorable pour se matérialiser que la production nationale, tant matérielle que culturelle apparaît insuffisante au double plan quantitatif et qualitatif, autre source de "névroses" pour une population sans projet social précis, sans possibilités matérielles, n'ayant guère de pôle d'attache et vivant dans des conditions matérielles très difficiles ou du moins précaires.

Deux attitudes principales sont développées. La première est la recherche d'un équilibre interne à travers la pratique religieuse. L'islam, à travers son contenu et la discipline intérieure et extérieure qu'il appelle, à travers le cadre de rassemblement et de discussion répété quotidiennement qu'il offre, apparaît dans ce cas un cadre idéal pour une partie de cette

---

12 L'Algérie ne reçoit pas moins de 5 à 6 chaînes de télévision européennes.

13 Des expressions multiples sont utilisées pour les désigner et les tourner en dérision.

jeunesse. La seconde attitude consiste au contraire dans le développement d'un mode de vie marqué par une certaine forme de rejet et d'une rupture partielle avec le modèle alternatif. Toute une ligne de conduite allant du vêtement au contenu anti-conformiste de la chanson et volontairement provocateur (le Raï) est développée<sup>14</sup>. Mais entre ces deux pratiques, il n'y a ni rupture, ni opposition, des passages existent en permanence. En fait, les jeunes confrontés aux mêmes réalités vivent en "communauté", voire en "communion" quasi-permanente<sup>15</sup>, s'épaulant et s'entraïdant chaque fois que cela est possible.

### **A l'origine du 5 octobre**

Les événements d'octobre ont été interprétés au départ par bon nombre de médias comme l'expression d'un "ras-le-bol" des "pauvres", face aux pénuries et au renchérissement des produits alimentaires de base, surtout de la semoule. Nombreux ont été ceux qui y ont vu une réplique de Casablanca et de Tunis. Par la suite, c'est une lecture s'apparentant à celle qui prévaut pour les Etats socialistes (totalitarisme, crise du parti unique, etc.) qui a prévalu.

### ***Inadéquation des schémas classiques***

Cette lecture à travers des schémas extérieurs n'est que faiblement opérationnelle. En effet, Octobre n'est ni la "révolte de la semoule", ni une crise interne du parti unique qui aurait atteint ses limites et au sein duquel s'opposeraient les orthodoxes et les autres. Il s'agit en réalité d'une révolte contre un mode de fonctionnement économique et politique minorant les différentes forces sociales, notamment la jeunesse. C'est en effet un soulèvement en faveur d'une démocratisation économique, politique, sociale et culturelle, contre les abus et les exactions de toutes sortes subis en premier lieu par les jeunes dans un espace qui est le leur, LA RUE. Les slogans scandés par les jeunes, et la nature des édifices publics attaqués le montrent clairement. Ainsi, ce sont les commissariats de police, les sièges du parti, les tribunaux, les mairies et les grandes surfaces qui ont été pour l'essentiel touchés.

En fait, les événements d'octobre marquent un tournant. Ils sont l'aboutissement d'un divorce entre Etat et Société. Ils consacrent la fin violente d'une forme de société civile fondée sur une forte indépendance des mécanismes de reproduction de la Société et de l'Etat. Dans ce sens, les

---

14 Il est intéressant de noter que ce type de chansons a très rapidement conquis les jeunes des pays voisins et a été même repris et amplifié par l'immigration maghrébine en Europe.

15 L'image que l'on se fait des musulmans pratiquants, des "intégristes" actifs apparaît de ce point de vue très largement erronée. Elle constitue une simplification à laquelle ne sont pas étrangers les médias occidentaux.

explications par la situation économique ne paraissent guère suffisantes. Certes, il y a une dégradation rapide de la situation, mais malgré tout la situation demeure beaucoup plus favorable en comparaison avec d'autres pays voisins. De plus, les structures familiales ainsi qu'une forte convivialité continuent de prévaloir, elles servent d'"amortisseur" aux effets de la "crise économique". Peut-être faudra-t-il prendre en ligne de compte l'existence de ce système de solidarités pour saisir le mode d'intervention des facteurs économiques. Les conditions de mise en oeuvre du "programme d'ajustement algérien" et les inégalités qu'il est venu mettre à nu ont conduit à la rupture de l'alliance entre les différentes forces sociales. On a assisté à la rupture du consensus social hérité de la guerre de libération nationale et de vingt années d'action développementaliste. Il a en effet mis un terme à la mobilité sociale générale qui avait prévalu par le passé.

On peut définir la période 1984/1988 comme étant celle de la consolidation rapide des différenciations économiques et sociales. Peut-être est-elle même annonciatrice de la constitution d'une caste militaro-civile dominante, constituée sur la base de la rapine et des commissions. Cependant, avec l'évolution récente de la situation, quand bien même une telle entité sociale aurait une consistance sociale et politique effective, elle pourra difficilement régenter de manière indépendante. Aujourd'hui, une barrière psychologique importante a été dépassée. Elle concerne la reconnaissance sociale de la légitimité et de la pratique de la violence étatique. Les différentes exactions et abus passés, notamment ceux commis durant les journées d'octobre semblent conduire vers le recul des lois de la peur et du silence au sein de larges franges de la population. Différents témoignages montrent que l'on ne craint plus les services chargés du maintien de l'ordre public, qu'il s'agisse de la police ou des corps d'armée.

#### *L'explication par les luttes au sommet*

Dans ce cadre, l'explication par les luttes politiques au sommet de la pyramide de l'exécutif, autour de la place à assigner à chaque faction du pouvoir dans les années à venir paraît plausible. Rien ne permet d'exclure l'hypothèse selon laquelle le mouvement a été enclenché par un groupe, partie-prenante au pouvoir. Ce "groupe" aurait poussé aux manifestations afin d'arriver au congrès dans un rapport de force qui lui soit favorable. Dans ce cas, la rue aura médiatisé des luttes au sommet. L'identité des slogans dans des cités fort éloignées, les modalités d'enclenchement du mouvement (grèves tournantes, sortie des écoliers dans plusieurs endroits comme premier moment, etc.) et les conditions dans lesquelles les jeunes appelés du service national ont ouvert le feu sur les enfants et la foule sont pour le moins troublants. Cependant, cela ne saurait expliquer le déclenchement du mouvement et de la violence. Aucune composante du pouvoir n'a les capacités d'une mobilisation aussi large et aussi intensive. Si tel était le cas, on aurait assisté à un autre scénario; à moins que ce qui s'est

produit a pu être parfaitement "orchestré" de bout en bout par le pouvoir actuel, celui qui est sorti triomphant du congrès du FLN<sup>16</sup>. Cela paraît peu vraisemblable car il suppose une démarche à la fois méthodique et machiavélique.

### ***La relation Etat/Société***

Peut-être que l'explication principale est à rechercher dans le mode de fonctionnement de la société dans son rapport à l'Etat. Jusqu'en 1985/86, la société a fonctionné dans un rapport de dépendance matérielle vis-à-vis de l'Etat, et dans un rapport d'indépendance politique et sociale à son égard. Si on prend comme exemple les Domaines Agricoles Socialistes aujourd'hui restructurés, on se rend compte qu'ils étaient formellement contrôlés par l'Etat. Ils ne l'étaient en effet que sur le volume des investissements et sur une partie faible de la production. Dans ce cas, l'Etat garantissait un minimum pour la reproduction des collectifs et ce quelque soit le niveau de rentabilité atteint. Les travailleurs disposaient ainsi d'un minimum de revenus auxquels venait s'ajouter un complément souvent substantiel provenant des ventes non déclarées (appelées par euphémisme production auto-consommée) et de la mise en location du matériel agricole, voire des terres. Cela vaut tout autant pour les entreprises publiques chargées de répondre aux besoins des ménages (logement, santé, alimentation, etc.). Déficitaires ou non, elles continuaient de par leur mode de fonctionnement, et grâce au budget de l'Etat, à garantir l'autonomie des structures et des individus. Dans certains cas, elles permettaient aux occupants des postes stratégiques un enrichissement rapide, notamment par la corruption. A lire certaines lettres de citoyens dans la presse nationale, il ne s'agit pas là de faits isolés, mais d'un mode de gestion institutionnalisé dans certaines entreprises; Les opérateurs privés tiraient également des bénéfices substantiels de ce mode de fonctionnement de l'économie nationale; et les occasions d'investissement que leur offraient l'Etat ont toujours été la source principale de l'enrichissement.

Ainsi les logiques familiales et individuelles avaient la possibilité d'investir positivement les espaces productifs et de décision. L'Etat avait les moyens de financer la pratique d'une "démocratie tutélaire" où seuls des mots comme l'Etat "réalise", "consent", "se sacrifie" pour le Peuple trouvent place. Dès le moment où l'Etat n'avait plus les moyens de répondre à une demande sociale sans cesse croissante, l'équilibre fragile et à la limite artificiel s'est trouvé rompu.

Aujourd'hui, avec l'autonomie des entreprises publiques, la vérité des prix, la volonté d'un "ajustement scolaire", le refus de recourir au

---

16 Le congrès du FLN s'est déroulé les 27 et 28 novembre 1988.

rééchelonnement de la dette, l'Etat n'a plus les moyens institutionnels d'intervenir, pour maintenir ou même revenir à l'équilibre initial. De ce fait, rien n'exclut à terme de nouveaux "octobres".

### *Les perspectives pour l'Algérie*

La question des perspectives futures suppose pour être abordée que soit explicité certains présupposés théoriques et méthodologiques, non seulement pour ce qui est de la définition de l'Etat et de la société civile, mais aussi de leurs relations.

### *Etat et Société civile*

Sans vouloir reprendre des discussions développées dans d'autres cadres, notamment au sein des groupes de recherche du CODESRIA, il paraît utile d'insister sur le fait que l'Etat en tant que pouvoir et en tant que structure ne peut être traité dans un simple rapport d'extériorité avec la société civile<sup>17</sup>. Quand bien même existe ici ou là des écrans (un président au dessus des partis, un monarque, matérialité formelle de la profondeur historique...), on ne doit pas perdre de vue qu'il y a une interpénétration entre les deux. Il y a lieu d'insister sur le fait que ces ensembles, tout comme les liens qui les unit ne se sont pas totalement sédimentés. Bien au contraire, on est tenté de dire qu'ils sont encore en gestation, voire en mutation rapide. C'est peut-être là que l'approche classiste orthodoxe et traditionnel nous paraît peu opératoire, parce que par trop simpliste, établissant une correspondance quasi parfaite entre une "classe" (qui reste à retrouver dans bon nombre de cas), ses moyens d'expression idéologiques et son appareil coercitif et répressif.

17 Le pouvoir d'Etat peut être défini comme la résultante d'une dynamique "interne", liant dans son mouvement le pouvoir central d'Etat à travers ses projets et les appareils d'Etat chargés de leur formalisation et de leur mise en oeuvre. Cette inter-relation et cette interdépendance n'est pas démunie de contradictions, car ni le pouvoir central ni les appareils ne sont sociologiquement homogènes, et les mêmes forces s'y retrouvent. A cela s'ajoute le fait que chacun d'eux poursuit une finalité particulière, pour le premier le maximum d'efficacité dans la concrétisation des projets qu'il définit, pour les seconds, le maximum d'autonomie afin de renforcer leur "pouvoir" spécifique. Un exemple, lorsque le pouvoir central (PCE) décide d'un projet de réforme économique des entreprises publiques, ses différentes composantes poursuivent des finalités différentes, du fait de la non homogénéité socio-politique du PCE. Dans leur concrétisation à travers des textes réglementaires, ces finalités vont donner lieu à des luttes au sein des appareils (AE). Celles-ci feront intervenir donc les "porteurs" des finalités inavoués. Or le rapport de forces au sein des AE peut être différent de celui qui caractérise le PCE. D'où la possibilité d'une inflexion du projet initial. S'ajoute à ce premier ordre de détermination, celui qui concerne le devenir des AE avec la mise en oeuvre du ou des projets de réforme. Va-t-il conduire à l'affaiblissement de tel AE ou de tel autre. Va-t-il permettre l'augmentation du pouvoir de décision vis-à-vis du PCE, etc. Dans cette lutte et dans cette dynamique, les forces sociales (FS) qui ne sont pas forcément représentées au sein du PCE peuvent intervenir et infléchir sur la logique des AE, du fait des liens organiques (familiaux, affectifs, d'intérêts matériels...) qui lient leurs composantes humaines respectives.

Si on admet cette lecture, le type de société civile et politique à créer ou à produire socialement apparaît alors comme un enjeu complexe et central dans les luttes pour l'hégémonie sociale. La question du type et de la forme que va prendre l'exercice de la démocratie en Algérie revêt ici une importance cruciale. Il me semble possible d'avancer l'hypothèse selon laquelle il y a une volonté quasi généralisée des dominants, tant au niveau national qu'international, de créer au nom de la démocratisation (de la vie économique, sociale et politique) une "société politique écran" autorisant et consolidant l'ordre établi. C'est ce qui a été conduit avec un succès variable dans différents pays. Peut-être que les expériences marocaine, sénégalaise, égyptienne et tunisienne mériteraient d'être analysées. Peut-être même qu'elles préfigurent la "démocratie africaine" de demain. Il est intéressant de noter que dans certains de ces pays, les luttes politiques au sein de la société civile conservent un caractère "policé" et se maintiennent en deçà de barrières qu'on ne peut franchir; car aller au-delà, c'est courir le risque de perdre le droit à l'expression et à l'action non clandestine. En effet, sortir du terrain démocratique balisé par les autorités qui "concedent" la démocratie et aller au-delà, c'est s'engager sur la voie de la remise en cause de l'ordre établi, c'est-à-dire une certaine forme d'exercice du pouvoir, une certaine distribution du revenu et des ressources nationales, etc.

Le congrès du FLN semble avoir choisi la voie de la prudence pour aboutir à ce type de démocratie politique, la seule susceptible de ne pas provoquer l'interrogation sur la formation des richesses, le passé politique des uns et des autres, etc.

### *Quelles perspectives pour l'Algérie*

Pour demeurer au niveau des analyses premières, et compte tenu des contraintes économiques et sociales multiples (la dette, l'emploi, l'habitat, la demande en biens de consommation, etc.), il n'y a que deux alternatives pour les forces dominantes en Algérie: une "ouverture extérieure" au sens d'une soumission plus grande aux puissances régionales (méditerranéenne et arabe notamment) ou supra-régionales, ou bien un nouveau pacte social populaire et populiste. Le congrès semble avoir privilégié la seconde alternative<sup>18</sup>. Mais comme chacun le sait en Algérie, le parti est en plein bouleversement. Aussi, ce n'est que dans la pratique que l'alternative apparaîtra clairement.

La pratique sociale a cependant changé depuis les événements d'octobre. De nouvelles forces sont en voie de formation. Elles n'épousent pas toujours les clivages conventionnels (communiste, islamiste, nationaliste, libéral...).

---

18 Il est intéressant de constater que les textes issus du Congrès n'ont pas fait l'objet de publication 2 ou 3 jours après la fin des travaux. Seules des lignes générales sur leur contenu ont été rendues publiques.

De ce fait elles sont porteuses de mutations profondes dans l'exercice du pouvoir, tant au niveau local qu'au niveau central (à travers l'Assemblée nationale). La "Rue" parle et s'organise ici contre la torture et pour les libertés démocratiques, ailleurs pour la démocratie dans l'exercice du pouvoir local. Ici on exige le jugement public des tortionnaires, ailleurs on revendique le remplacement des membres des exécutifs "wilayal" et communal et leur poursuite judiciaire, etc. Les députés "malmènent" un gouvernement à travers la discussion de son programme. Bien avant octobre, ils ont modifié, mais en silence, différents projets de lois, notamment celui allant dans le sens de l'ouverture de l'économie nationale aux entreprises étrangères et aux multinationales. Aujourd'hui ils exigent la publicité autour de leurs travaux... Ce mouvement s'accompagne aussi du "retour" des intellectuels et des "universitaires" sur les terrains politique et syndical. Au sein même du parti, aujourd'hui on ne peut plus continuer à ignorer les militants de base. Peut-être même que la contestation risque de s'y développer, surtout avec la "débureaucratisation" qui devrait l'affecter durement...

Cette évolution montre bien que les problèmes sont de type fondamentalement socio-politique avant d'être politico-économique. Le problème essentiel a trait au mode de gestion étatique. Il n'est peut-être pas inutile d'insister sur le fait que la question de la gestion de la dette et du respect des échéanciers est moins essentielle et moins déterminante qu'on le soutient, tant dans le système de pouvoir que parmi les masse-media. Pour qui connaît la structure du service de la dette et de son mode de gestion, le problème principal est celui de la stabilité politique à même de rendre possible une gestion sur le court et le moyen terme du service de la dette. La question qui se pose en effet ici porte sur la reconnaissance et la légitimité politique des actions à entreprendre. Au profit de quelles forces et au détriment de qui tel "groupe" ou tel autre groupe d'actions seront entreprises. Autrement dit, le mouvement qui est né en octobre est porteur d'un nouveau type de conflit social, dont les enjeux sont moins des intérêts économiques au sens restreint du terme (ceux des travailleurs, des paysans, des gros possédants, etc.), que le pouvoir de décision. D'où la question du type de société à promouvoir. Tout le monde est d'accord pour la création d'une société civile et d'une société politique démocratique, mais le point d'achoppement concerne sa forme. Sera-t-elle élitiste ou non, au profit de quelle "élite".

#### *Les solutions qui priment et les perspectives qu'elles ouvrent*

Il est intéressant de revenir aux premières mesures d'"urgence" prises au lendemain des événements d'octobre. Dans un premier temps, la priorité a été donnée à l'ouverture sur l'extérieur. L'Etat a bénéficié de l'aide fort symbolique de l'Arabie Séoudite. Celle-ci a financé l'importation de produits marocains. Il y a eu également l'aide (limitée) apportée par la CEE

et les USA. Aujourd'hui, rien n'exclut la multiplication de lignes de crédits pour éviter que l'expérience d'octobre ne puisse se répéter, servir d'exemple ou faire tâche d'huile. Dans ce sens, une décision semble avoir été prise, celle d'inonder le marché de produits de large consommation, de juguler l'inflation (par une action sur les prix des produits alimentaires non administrés) et de faire "oublier" les problèmes qui se "conjuguent" au quotidien. Il s'agit en même temps de développer l'image d'une situation économique désastreuse, afin de faire admettre la nécessité de la paix sociale et de pouvoir présenter à court terme un "bilan globalement positif".

Cependant rien ne permet de dire que les choix ont été définitivement arrêtés pour ce qui est du recours aux lignes de crédits extérieurs. Seules des hypothèses peuvent être avancées, au vu des premières mesures engagées.

#### *Une réforme-replatement institutionnelle*

Le congrès du Parti-FLN qui vient de s'achever est intéressant par le type de rapport qu'il cherche ou prétend vouloir promouvoir. On observe un retour à une conception formellement "frontiste". A ce titre, une restructuration est annoncée au plan organique. Le point le plus significatif réside dans l'annonce d'un nouveau poste, celui de "président" du Front. C'est ce dernier et non le Secrétaire Général (nommé par le Comité Central sur proposition du Président du Front) qui est présenté comme candidat unique au poste de Président de la République. Cela s'inscrit en droite ligne d'une première réforme introduite par voie référendaire le 3 novembre 1988. Elle a fondé la "séparation" au sein de l'exécutif entre le Président de la République et le Chef du gouvernement. En quoi consiste cette séparation. Le Président de la République nomme un chef de gouvernement qu'il charge de composer son équipe et de préparer un programme conformément à des "orientations" qu'il lui fournit. Le chef du gouvernement se présente devant l'Assemblée Nationale qui peut le désavouer. Dans ce cas, le Président de la République désigne un nouveau chef de gouvernement. Au cas où celui-ci n'est pas accepté, c'est l'Assemblée Nationale qui est dissoute. Le Président organise de nouvelles élections parlementaires. Ces éléments montrent bien que cette première réforme tourne autour du pouvoir de décision. Ce dernier continue d'être concentré entre les mains du Président de la République, tout en paraissant être décentré au profit du chef de gouvernement; C'est le premier écran dans l'exercice effectif du pouvoir.

Un nouveau pas vient d'être franchi avec la création du poste de Président du front. Celui-ci apparaît comme le "Chef" reconnu et légitime de toutes les "sensibilités" et les "tendances" qui s'expriment au sein du Front. Ainsi, il en est l'immanence. Au même moment, il en est transcendant. C'est le Président qui est au-dessus des luttes partisans et des sensibilités qui s'expriment, à la différence du Secrétaire Général (CAS) qui peut représenter la tendance majoritaire. A ce titre, le CAS est désigné par le Comité Central sur proposition du Président. Cela laisse au Président la

liberté de le révoquer si un problème d'exercice du pouvoir idéologique et/ou politique venait à surgir. Un autre écran et "verrou" est ainsi mis en place dans l'exercice du Pouvoir de décision.

*Un gouvernement de "technocrate" au pouvoir politiquement et socialement "limité"*

Le nouveau gouvernement mis en place après le référendum du 3 novembre 1988 est composé principalement d'un personnel politiquement nouveau. Dans leur majorité, il ne s'agit pas de "politiques". Cela concerne notamment les départements les plus sensibles, Education, Santé, Habitat, Hydrocarbures. A cela s'ajoute le fait qu'un certain nombre d'entre eux ont des "compétences techniques" limitées pour le secteur qu'il gère. Cette double faiblesse les rend peu aptes à conduire une remise en cause du mode de fonctionnement du système de gestion et de décision actuel décrié par tous. Circonstances aggravantes, ils n'ont aucun poids face à l'action combinée des multinationales et de leurs partenaires étrangers, du fait des liens qu'ont établis ces structures et "personnalités" extérieures avec les détenteurs du pouvoir réel qui ne sont pas dans le gouvernement. Sur cette base, l'hypothèse la plus favorable est que ces nouveaux responsables puissent maintenir le statu-quo social et éviter une dégradation de la situation. Mais cela ne peut être fait que durant un temps limité, car les contraintes vont se faire pressantes, au double plan intérieur (demandes d'emploi, de logement, d'augmentation du niveau des salaires bloqués depuis plusieurs années, etc.) et international (arrimage politique et économique définitif à la CEE et à l'axe le plus conservateur au sein du monde arabe<sup>19</sup>).

Quatre scénarios-limites peuvent être envisagés pour le futur de l'Algérie à moyen terme.

- Une démocratisation "à l'africaine". Des partis verraient le jour. Ceux-ci permettraient à une démocratie politique de se mettre en place, mais ne conduiraient ni à moyen ni à long terme à la remise en cause des intérêts des groupes sociaux dominants ou en voie de l'être actuellement.
- Un retournement de la situation actuelle et un durcissement. C'est la formule intermédiaire entre le Chili et la Pologne actuels qui sera imposée par l'armée toujours physiquement présente aux portes de la capitale.
- Une démocratisation à la latino-américaine, avec un renouveau progressif et profond du système politique et économique.

---

<sup>19</sup> L'Algérie continue à échapper à la domination de l'Arabie Saoudite malgré l'ouverture en cette direction; et cela constitue aujourd'hui l'exception dans cet ensemble géo-politique.

Cette troisième alternative, celle qui garantit la démocratisation la moins formelle est encore possible. Le Pouvoir d'Etat né d'octobre 1988 n'a pas encore atteint un niveau d'homogénéité susceptible d'écarter ce scénario. Cependant, il ne peut se matérialiser que par une mobilisation intérieure en cours et par un appui et une publicité internationale autour de ce qui se passe en Algérie, surtout au niveau des pays du tiers monde et en leur sein de l'ensemble afro-arabe. L'un des traits caractéristiques du Pouvoir d'Etat algérien est d'être très attentif à l'image qu'on en donne à l'extérieur.